

Évaluation des nouvelles technologies

Groupe 30

Mercredi, de 17h30 à 20h30 SH-3560 (cours)

Responsable(s) du cours

Nom du coordonnateur : MARSAN, Benoit**Nom de l'enseignant :** MARSAN, Benoit**Local :** J-S040**Téléphone :** (514) 987-3000 #1000**Courriel :** marsan.benoit.3@uqam.ca

Description du cours

Ce cours a pour objectif de former les étudiants au rôle des technologies de l'information (TI) dans les organisations d'une part, et de les familiariser avec les différentes méthodes d'évaluation utilisées dans le domaine des TI d'autre part. À travers l'analyse des principaux courants théoriques liés à l'innovation technologique, les étudiants travailleront sur quatre grandes thématiques : la conception de l'innovation technologique (concept, prototype, produit), l'évaluation des technologies de l'information (du point de vue stratégique, technique, économique et social), l'implantation des TI (transformations organisationnelles et gestion du changement) et les usages des technologies (figure de l'« usager actif »). Au terme du cours, les étudiants auront acquis les connaissances théoriques et les outils pratiques pour gérer la dynamique des changements technologiques.

Objectifs du cours

Ce cours propose une base conceptuelle de l'évaluation, de l'implantation et de l'utilisation des technologies de l'information (TIC) au sein des entreprises.

Il s'agira d'évaluer l'apport des systèmes d'information et des technologies de l'information (TI/SI) au sein des organisations, ainsi que leurs impacts sur les processus d'affaires et les groupes sociaux qui composent l'entreprise.

Durant la session, les notions et concepts suivants seront abordés :

- Définition et compréhension de l'impact des TIC à travers différents points de vue (développeur, producteur, usager).
- Développement et implantation des technologies : concept, prototype, produit.
- Stratégies d'intégration et de diversification : de la normalisation à la différenciation et le point de vue de l'organisation qui adopte.
- Usage des technologies : veille technologique, sources d'information, reconnaissance de l'état de développement d'une technologie.
- Évaluation des TIC : apport stratégique, productivité, coûts et avantages, risque, effort d'adaptation requis de l'organisation.
- Implantation et institutionnalisation : aperçu de l'évaluation sociale des technologies: analyse constitutive, analyse d'implantation et analyse des groupes affectés.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Initier les étudiants aux diverses techniques d'évaluation des TIC;
- Appliquer les méthodes d'évaluation des technologies en milieu organisationnel ;

- Se familiariser aux technologies de l'information et de la communication et aux applications reliées aux systèmes d'information de gestion ;
- Comprendre les enjeux associés à la gestion et l'évaluation des technologies de l'information dans les entreprises ;
- Approfondir les notions de gestion technologique;
- Initier les étudiants aux méthodes de veille technologique, de calibrage et de mesure de la performance

Contenu du cours

Présentation du cours

Présentation des travaux

Les sources d'innovation

Gestion de l'innovation technologique

Étude de cas technologique : NETFLIX

Gestion de l'innovation technologique Présentation des modèles d'évacuation des TIC : Les approches stratégiques

Présentation des modèles d'évaluation des TIC : Les approches techniques Présentation des différents modèles d'évaluation :

Les approches financières

Étude de cas organisationnelle : organisation dans le Cloud

Les directions stratégiques des organisations

Les architectures dans les organisations TOGAG

Le rôle et l'impact des technologies dans les organisations Veille technologique et gestion de la performance : Transformations organisationnelles et gestion du changement

Modalités d'évaluation

Description sommaire	Date	Pondération
2 comptes-rendu d'articles	1) Mardi, le 5 octobre 2016 2) Mardi, le 26 octobre 2016	30%
Exposé individuel de mi-session (20 minutes); nouvelle technologie	Mardi, le 23 novembre 2016	20%
Travail de fin de session sur une implantation technologique (en équipe de 3 personnes) Exposé final : 30 minutes maximum : 10 % Document écrit : 20 pages maximum hors annexes : 30 %	Mardi, le 14 décembre 2016	40%
Participation (discussions, critiques de lecture, etc.)	Mercredi, le 14 décembre 2016	10%

Une bonne connaissance du français est essentielle pour la rédaction de l'ensemble des travaux demandés.

La participation en classe

Afin de rendre le cours dynamique, les étudiants sont invités à contribuer directement, soit en faisant part de leurs expériences, soit en posant des questions en rapport avec la matière, ou encore en commentant des dossiers de l'actualité liés à la matière.

Le travail de session

Le travail de session repose sur l'analyse d'une implantation ou d'une application technologique. Les équipes de travail devront choisir de faire une évaluation ex-ante ou ex-post en considérant les pôles suivants : l'analyse stratégique, l'analyse technologique, l'analyse financière et l'analyse sociale.

L'évaluation du rapport portera sur :

- Qualité et originalité de la présentation de l'implantation
- Capacité à bien identifier et cerner les objectifs et les points saillants
- Pertinence et originalité de la réflexion critique et des commentaires personnels
- Pertinence du diagnostic effectué
- Respect des différentes étapes de la méthodologie préconisée
- Analyse des environnements internes et externes
- Qualité des liens effectués entre la méthodologie et le cas d'entreprise sélectionné
- Intégration des éléments théoriques, des concepts et des thèmes abordés
- Cohérence entre chacune des étapes (liens et transitions)
- Qualité du français : les fautes d'orthographe sont sanctionnées jusqu'à concurrence de 10 % des notes allouées au rapport. Il est de la responsabilité des étudiants de respecter les normes de la langue française et de rendre des travaux de calibre universitaire.

Le travail de session sera présenté sous la forme d'un rapport de 20 MAXIMUM en excluant les annexes.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

www.integrite.uqam.ca

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>

<http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php>

Politique d'absence aux examens

L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen – par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : PK-3150 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs. Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

Intégrité académique

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;

- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants : <http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html> et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Médiagraphie

VC SCHILLING, Melissa -- *Strategic Management of Technological Innovation* -- **McGraw-Hill/Irwin, 2009.**

VC Burgelman, R., A., Christensen, C., M., and Wheelwright, S. C., 2004 -- *Strategic Management of Technology and Innovation* -- **McGraw-Hill Irwin, 4ème édition, 1224 pages.**

VC BEAUD, M. & LATOUCHE, D., 1988 -- *L'art de la thèse. comment préparer et rédiger une thèse, un mémoire ou tout autre travail universitaire* -- **Montréal, Boréal, 169 pages.**

VC BOUTHAT, C., 1993 -- *Guide de présentation des mémoires et thèses* -- **Coop Uqam.**

VC Burgelman, R., A., Maidique, M., A., 1988 -- *Strategic Management of Technology and Innovation* -- **RICHARD D. IRWIN Inc., Illinois, 604 pages.**

VC Gagnon, Yves-C., 2005 -- *L'étude de cas comme méthode de recherche* -- **Presses de l'Université du Québec, Québec, 128 pages**

VC Lucas, H., C., 1999 -- *Information Technology and the Productivity Paradox* -- **Oxford University Press e-books, New-York, disponible par MyLibrary à l'UQAM**

VC Hares, J., Duncan, R., 1994 -- *Measuring the Value of Information Technology* -- **John Wiley & Sons Ltd, England, 268 pages.**

VC Porter, M., 1986 -- *L'avantage concurrentiel* -- **Comment devancer ses concurrents et maintenir son avance. InterEditions, Paris, 647 pages.**

VC Mace, G., Pétry, F., 2000 -- *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* -- **Les Presses de l'Université Laval, 2ème édition, Québec.**

VC Tushman, M. L., Moore, W., L., 1988 -- *Readings in the Management of Innovation* -- **Balinger Publishing Company, Cambridge, 769 pages.**

VC Van der Zee, H., 2002 -- *Measuring the Value of information Technology* -- **Idea Group Publishing, United Kingdom, 210 pages.**

VC Van Grembergen, W., 2001 -- *Information Technology Evaluation, Methods & Management* -- **Idea Group Publishing, United Kingdom, 279 pages.**